

Église de Môtiers

La dernière ligne droite de la restauration

Si tout se déroule comme prévu, la restauration de l'église de Môtiers se terminera dans quelques semaines. La fin d'un long et complexe chantier débuté en fin 2020 et qui offre un resplendissant visage à cette « vieille dame » datant du 8^e siècle.



Il faut se faufiler encore entre les échafaudages pour y entrer. Des câbles électriques traversent encore l'espace, des machines sont encore posées au sol et le carrelage n'est pas encore terminé, mais nous pouvons déjà parfaitement nous faire une idée du résultat final de la restauration de l'église de Môtiers. Des magnifiques murs blancs repeints à la chaux mis en valeur par un éclairage « LED » soyeux, tout comme le plafond de bois et ses frises gothiques. Le président de l'association pour sa restauration, Jean-Samuel Bucher, nous invite à tendre l'oreille et tape dans ses mains. Un écho se propage brièvement dans l'espace et celui qui est également organiste apprécie déjà une « acoustique » qui sera incomparablement meilleure.

Débutée à l'automne 2020 avec des travaux de drainage et d'assainissement du terrain, la cure de jouvence de l'église de Môtiers est à bout touchant, les derniers échafaudages qui enserrant encore le clocher et la flèche devraient, si le planning est tenu, être retirés à la fin de ce mois. Initialement, les importants travaux de restauration auraient dû se terminer au printemps, mais comme dans tout chantier il a fallu faire face aux imprévus. « Nous avons eu une petite surprise lors du nettoyage de la flèche », explique Jean-Samuel Bucher. En effet, les ouvriers ont découvert de nombreuses pierres fissurées sur le côté ouest de l'édifice, des dégâts qui sont à imputer aux joints de ciment mis en place lors des précédents travaux en 1981. « Un second 'Lothar' et la flèche serait tombée », poursuit le président de l'association pour la restauration de l'église en soulignant que ces travaux ne sont ainsi « pas seulement esthétiques ». Un imprévu dans ce chantier de restauration qui n'a pas engendré de dépassement de budget.

Un travail « à l'ancienne »

La découverte de ces pierres fissurées a, de ce fait, nécessité un travail spécialisé de tailleur de pierre pour les rem-

placer. Un exercice d'une grande technicité qui, malgré l'apport de quelques outils modernes, se fait encore comme à l'époque de l'édification de l'église de Môtiers. D'ailleurs, lors des journées du patrimoine en septembre 2021, les visiteurs avaient eu l'occasion de comprendre la complexité de ces tâches avec l'explication d'un des tailleurs de pierre du chantier et d'admirer ce travail qui oscille entre artisanat et art. Le remplacement des pierres du clocher a également impliqué de rechercher un type de roche spécifique afin de conserver une harmonie de teinte avec les anciennes pierres de l'édifice. La pierre de Boveresse n'étant plus disponible, les tailleurs de pierre ont choisi de la pierre de Beauvillon, soit une pierre dure de Bourgogne, pour y tailler les nouveaux éléments de la flèche. Afin d'éviter que des fissures apparaissent avec le temps, les joints seront faits à la chaux, selon la technique ancestrale.

Dans deux semaines, la métaphore de « la dernière pierre à l'édifice » n'aura rien de figuré et le président de l'association pour la restauration de l'église de Môtiers est déjà heureux à l'idée de présenter cette « vieille dame », comme il la nomme, à la population. Et le programme des festivités pour l'église restaurée est riche. « Nous souhaitons des fêtes diversifiées pour toucher tout type de personnes et être un lieu ouvert à toute une région », explique Jean-Samuel Bucher. Les festivités débuteront le samedi 17 septembre avec une matinée portes ouvertes pour tous et le 18 septembre, avec un culte de fête. Suivront au cours de l'automne des cultes radiodiffusés et divers concerts laïcs. Un mélange de culte et de culture qui résume bien ce que fut cette restauration, le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs du chantier, « le résultat d'une œuvre commune », comme le souligne Jean-Samuel Bucher.



Gabriel Risold

Courrier

Val-du-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Mardi à 12 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 14 juillet 2022 N°27

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Début des travaux à Môtiers pour la protection contre les crues et la revitalisation de l'Areuse.

PAGES 10-11

VACANCES

Pause estivale et horaires réduits pour des commerces de la région.

PAGE 14

FLORE ESPINA

Mai-juillet 2022 : déjà un record pour la cavalière valloisienne expatriée en Espagne.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
 Chronique régionale 3
 Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6

Chronique régionale
 Félicitations

TROISIÈME CAHIER

Les emplois/infos
 Horaires d'été 10, 11
 Où sortir 12

QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13, 14
 Les sports 14, 15
 Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Lien direct

Sans titre!

Comme tout le monde, je devrais vous souhaiter de bonnes vacances. Vous dire que ces quelques semaines d'été vous permettront de vous reposer et de souffler un peu. Je devrais vous dire aussi que j'ai moi-même besoin de vacances car j'en suis à ne plus trouver de titre pour « la chronique du Lynx ». Et bla, et bla, et bla ! Oui, mais non !

Je n'ai pas besoin de repos et je suis encore moins en manque d'inspiration. Au contraire, mes batteries sont pleines et je déborde d'idées. Dans l'idéal, j'ajouterais un jour supplémentaire aux semaines pour pouvoir en concrétiser davantage encore. Et vous savez quoi ? Je n'aime pas les vacances !

Ce moment où la vie est figée et où la majorité des gens se laisse coupablement aller, très peu pour moi. Ce moment où les gens se sentent obligés de se poser des questions illusoirement existentielles alors que c'est en réalité un caprice de plus dans leurs vies « pépères » et « bien rangées » mais tellement désorganisées.

Comment ? Vous êtes mal organisé ? Alors vous avez peut-être besoin de vacances. Moi, je resterai dans le coin. Peut-être même que je sortirai un bout de museau et mes oreilles triangulaires à la fenêtre de la rédaction ou sur nos réseaux sociaux. Ouvrez l'œil car mes yeux de lynx ne vous manqueront pas.

Le Lynx

Décès

M^{me} Michèle Hirschi,
 née Thiebaud, 69 ans, Fleurier

M^{me} Charlotte Colin,
 née Divernois, 92 ans, Travers

En plus dans ce numéro

Les horaires réduits et fermetures des commerces membres du CID Val-de-Travers sont indiqués dans le dépliant encarté dans cette édition..

...de même que le programme détaillé de la Mi-été de La Brévine, qui se déroulera du 5 au 7 août.

Toute l'équipe du
 Courrier Hebdo
 vous souhaite de
 Belles vacances!

DÉBUT DES TRAVAUX À MÔTIERS POUR LA PROTECTION CONTRE LES CRUES ET LA REVITALISATION DE L'AREUSE

La rédaction du Courrier a bien décrit la semaine dernière les objectifs des travaux qui viennent de débiter à Môtiers. Ces projets s'inscrivent dans des temps très longs qu'il est difficile d'appréhender à l'échelle d'une vie. Par exemple, les crues pour lesquelles ces digues seront dimensionnées peuvent survenir la semaine prochaine comme dans 100 ans. Les événements à Dombresson ou Cressier nous ont récemment rappelé le caractère imprévisible de ces situations.

D'un point de vue pratique, il est intéressant de souligner que les matériaux déplacés seront réutilisés le plus localement possible. La terre végétale sera revalorisée dans les parcelles agricoles à proximité pour compenser l'érosion naturelle des sols et les autres matériaux seront utilisés au maximum pour la construction des digues.

Enfin, pour préciser les propos de l'article du Courrier, si le lieu portera les stigmates du chantier pendant quelques années, la nature reprendra le dessus assez vite, le temps que les buissons et les arbres grandissent. Le modelage naturel des deltas va se poursuivre sur une période beaucoup plus longue au gré des crues et ces surfaces garderont un aspect plus sauvage et moins « propre en ordre » que la situation précédente. Et c'est bien un des objectifs aussi du projet que de créer des îlots de biodiversité sur le cours de l'Areuse, sans pour autant aspirer à retrouver tous les méandres que l'Areuse faisait encore en 1838.

Plus de détails sur www.val-de-travers.ch/page/projets

QUEL AVENIR POUR LE COEUFFIER ?

La commune de Val-de-Travers est propriétaire d'un bâtiment au lieu-dit Le Coeuffier, situé dans la forêt à proximité de la route menant vers La Banderette, à Travers. Dépourvu de toute vocation publique, ce bien n'a pas fait l'objet d'un quelconque entretien depuis de nombreuses années et se trouve dans un état de vétusté avancé. Ne souhaitant pas le rénover elle-même, la Commune lance un appel à projets de rénovation et d'exploitation, lesquels doivent strictement s'inscrire dans le cadre de la législation forestière. L'activité qui sera déployée au Coeuffier, une fois celui-ci rénové, devra être celle soit d'un hangar forestier, soit d'un dépôt de bois ou de stockage de produits ligneux, soit d'un abri forestier. Elle devra d'ailleurs générer un trafic motorisé et des nuisances à la faune et la flore aussi minimales que possible.

Les personnes ou associations intéressées doivent remettre au dicastère de l'économie et des finances, par courriel (EconomieFinances.VDT@ne.ch), d'ici le 16 septembre, un document présentant la démarche dans ses diverses étapes. Sous réserve de la nature du projet retenu, le bâtiment sera mis à disposition à bien plaisir, en contrepartie des travaux effectués et de l'entretien du bien. Les demandes de renseignements peuvent être envoyées à la même adresse, le site étant par ailleurs accessible librement (l'entrée dans le bâtiment étant toutefois interdite par mesure de sécurité).

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

L'ÉQUIPE DU « PARA » DE COUVET SE PRÉSENTE

Les hommes sont encore sous-représentés dans le personnel des structures d'accueil mais le site de Couvet fait exception puisque la mixité est au rendez-vous, mettant en avant la complémentarité des genres. C'est d'ailleurs une richesse relevée régulièrement par les enfants ainsi que par leurs parents. Nous espérons que ce modèle puisse s'étendre à toutes nos structures dans les années à venir! Le site propose 33 places à la rue Edouard-Dubied 2 pour les petits et 25 places à espaceVal pour les plus grands.



DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO: SABINE CHERBUIN, COLLABORATRICE; CAMILLE BERTHOUD, APPRENTIE; LAURE PAGE OMBANG NDO, RESPONSABLE DE SITE; MAGALI GIGON, RESPONSABLE DE GROUPE ET JULIEN STALDER, COLLABORATEUR.

© TAM BERGER (11/24)



INFORMATIONS PRATIQUES

RAPPEL 1^{ER} AOÛT, RÈGLES FÉDÉRALES FEUX D'ARTIFICE

À l'approche de notre fête nationale, le Conseil communal souhaite brièvement rappeler les règles en matière de feux d'artifices qui sont déterminées dans le règlement cantonal concernant les substances explosibles, du 5 novembre 1997. Ainsi, l'utilisation par des particuliers d'engins autorisés n'est pas soumise à autorisation lors du 1^{er} août. Les autres jours, le tir de feux d'artifices est interdit sans autorisation. Les abus pourront être sanctionnés par la police.

COURSES DES AÎNÉS - ERRATUM

La sortie pour les aînés de Môtiers se tiendra le 24 août et non le 24 septembre comme indiqué précédemment dans cette page. La date du repas prévu à St-Sulpice a par ailleurs été fixée au 21 septembre à midi.



ANNONCES

DÉLAI D'INSCRIPTIONS FOIRE DE COUVET

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, le vendredi 28 octobre 2022, sont priés de s'inscrire d'ici le 31 juillet 2022. Renseignements et inscriptions: Commune de Val-de-Travers Sécurité de proximité Grand-Rue 38, 2108 Couvet Tél. 032 886 43 40 protectionpopulation.vdt@ne.ch

CAMPAGNE D'ENTRETIEN DES ROUTES 2022

Dans le cadre de la campagne annuelle d'entretien des routes communales, qui a débuté à la mi-mai, trois mesures différentes ont été utilisées pour la réfection de divers tronçons de l'important réseau communal.

La première mesure concerne les entretiens légers de type « gravillonnage et surfacage ». Les routes qui ont bénéficié de ce revêtement sont celles du Mont-de-Travers, de La Combe-Pellaton et du Sapel-Dessus.

Le deuxième procédé utilisé, de type « mesure moyenne », consiste en la pose d'enrobé coulé à froid. Cette technique a été utilisée pour la route des champs reliant Fleurier à Boveresse, Le Mont-de-Boveresse entre Jolimont et La Croix, ainsi que pour la cour du collège de Buttes.

Concernant la troisième mesure, de type « lourde », une réfection complète de la couche de roulement avec un enrobé traditionnel a été effectuée sur la route de la Nouvelle Censière à Couvet ainsi que sur le tronçon au lieu-dit La Foule à St-Sulpice.

Avant chaque intervention, le tronçon retenu est fauché et nettoyé en profondeur afin de permettre une pose dans les meilleures conditions. De plus, les nids-de-poule et les ornières se trouvant sur les bandes de roulement sont systématiquement rebouchés.

L'ensemble de ces interventions sont effectuées en s'assurant toutefois au mieux que les riverains ainsi que les services de secours et les autres utilisateurs soient informés.



Romane, 25 ans, est la nouvelle gérante du camping

À la suite du départ d'Eugénie Mahieu, le camping du Val-de-Travers se cherchait une nouvelle gérante pour la saison 2022. C'est la jeune Butterane Romane Marilly qui a été choisie. Si la gestion du lieu est une nouveauté pour elle, elle en connaît déjà les contours pour y avoir travaillé entre 2019 et 2020. Elle s'appuie sur deux employées, et quelques coups de main de sa maman, pour faire vivre la partie hébergement et l'espace bar-restaurant des quelque 10'000 mètres carrés de terrain à disposition.



Après deux saisons folles sous Covid, le camping retrouve un rythme plus aléatoire, fait de périodes plus ou moins chargées.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le choix de Romane Marilly n'a pas été pris par défaut. La Vallonnière n'a pas hésité à démissionner de son poste précédent pour prendre la gérance du camping du Val-de-Travers. « À la base, mon métier est de m'occuper des enfants ou des personnes handicapées mentales et psychiques. Je venais de signer un CDI (contrat à durée indéterminée) à Boudry quand le poste de gérante du camping a été mis au concours par la commune. J'ai postulé et j'ai été choisie. J'ai privilégié le camping à mon ancien métier pour pouvoir commencer la saison à Fleurier le 1^{er} avril dernier. »

Jongler entre deux métiers lui va bien

Comme le camping referme ses portes à la fin du mois de septembre, elle gardera quand même un pied dans son « ancien métier ». « Je ferai six mois comme gérante et six mois comme assistante socio-éducative. Et là au milieu, je prendrai aussi un peu de temps pour voyager si possible. Ça me correspond totalement de jongler d'une activité à l'autre, j'aime cette liberté. » Alors qu'elle fête ses 25 ans cette année, la jeune femme a déjà pu vivre deux saisons esti-

vales au camping du Val-de-Travers. « J'ai été serveuse en 2019 et 2020 sous l'ancienne gérante. Puis j'ai retravaillé auprès des enfants et des handicapés l'année passée. » En tant que nouvelle responsable, Romane devra gérer aussi bien le côté hébergement (50 emplacements) que le côté restauration.

La chaleur vivifie le bar-restaurant

Pour l'accompagner, elle peut compter sur une cuisinière et une serveuse. « Lors de soirées comme ce soir, où nous avons reçu une réservation pour un groupe de 26 personnes, nous devons être deux au service. Nous avons une carte assez simple mais plutôt complète. Des salades, des quiches, des cheeseburgers, du rumsteak, du roastbeef et même de la raclette et de la fondue. » Eh oui, en Suisse, le fromage fondu a ses adeptes aussi en été ! « C'est surtout le côté convivial de ces plats qui est recherché », nuance-t-elle. La météo est aussi un « facteur agissant » sur les envies gustatives des gens. « Depuis le début de la saison, la météo est favorable donc le bar-restaurant marche bien. En revanche, on a moins de campeurs que ces deux dernières années. On voit que les voyages à l'étranger ont repris. »

Un rythme plus aléatoire

Il est vrai que les campings ont fait partie des « gagnants de la pandémie ». Avec la fermeture des frontières et les différentes mesures de restrictions, tous les hébergements de plein air ont fait « nattes combles » pendant de longs mois. « Aujourd'hui, on retrouve un rythme de fréquentation plus aléatoire. Nous ne sommes pas en Valais ou au bord du lac, l'affluence se fait par période.



Et souvent, tout le monde arrive en même temps. C'est calme pour le moment, il y a surtout des saisonniers. Mais les réservations commencent à arriver. On verra ce que les grosses chaleurs vont provoquer. » En règle générale, cela pousse les gens à sortir de chez eux donc la chaleur est plutôt positive pour les campings. Quoi qu'il arrive, Romane Marilly apportera un brin de fraîcheur, forte de ses 25 ans !

Les atouts de la Tourist Card

Le camping du Val-de-Travers propose la « Tourist Card » à chaque personne hébergée. Il s'agit d'un pass remis gratuitement par l'Office du tourisme cantonal. Il permet de prendre les transports en commun gratuitement dans le canton. Il ouvre également la porte d'une trentaine de musées, de balades en bateau sur les lacs de Neuchâtel et des Brenets ainsi que du télésiège de la Robella notamment.



Romane Marilly est prête à incarner le nouveau visage du camping du Val-de-Travers.

Kevin Vaucher

SOS Chats Noiraigue Une actualité de tout poil !

Les derniers mois de SOS Chats Noiraigue n'ont pas été de tout repos et les prochains s'annoncent tout aussi mouvementés. La Fondation a remanié son comité en nommant une nouvelle vice-présidente. Puis elle a dû sauver cinq chatons et leur maman, abandonnés devant son portail. Finalement, la Fondation a pris position contre la SPA du Locle dans ce qui est devenu la grosse affaire du moment en matière de protection animale. On fait le point avant l'été.



Aurore Lecerf (à gauche) et Tomi Tomek jouent avec deux des cinq chatons qu'elles ont récemment recueillis.

Commençons d'abord par une nouvelle qui sonne plus comme une confirmation qu'une surprise. Aurore Lecerf (28 ans) a récemment été nommée vice-présidente de SOS Chats Noiraigue. Cette nomination place officiellement la jeune Neuchâteloise comme future successeuse de Tomi Tomek à la tête de la Fondation. « C'est une suite logique et un choix qui a été unanimement salué par le comité », réagit cette dernière. « À 70 ans, c'est bien d'avoir posé les choses pour la suite. » Une suite que la nouvelle vice-présidente se réjouit d'attaquer : « Ça fait 5 ans que je suis dans la protection des animaux et je sais que je veux consacrer ma vie à ce combat. Je suis prête et je suis honorée par la confiance qui m'a été donnée », lâche celle qui s'occupe également de SOS Faons Neuchâtel.

Au saut du lit, 5 chatons abandonnés

Mais ce ne sont pas des faons mais bel et bien des chatons, et leur maman, qui ont été abandonnés à leur portail il y a quelques semaines. « Un matin, ils étaient dans une cage, tout puants et pleins de parasites. Et à la merci des prédateurs car loin de la maison. Il aurait été préférable que l'on soit prévenues de l'abandon mais on fait avec », exposent-elles. Après un passage par le vétérinaire, les bébés, âgés de trois mois, ont été nourris à la seringue. « La maman n'avait pas suffisamment de lait alors on l'a aidée un peu. Si nous avions su où cette famille vivait, nous aurions aussi pu procéder à des stérilisations et des castrations. Dommage que la personne n'ait pas mis un mot pour nous renseigner davantage. » Comme les SPA de la région étaient pleines et que « c'était sympa d'avoir des chatons pour une fois », le refuge est ainsi passé de 95 à 101 pensionnaires. La famille « B », pour Bri, Barth, Baghera, Babsi, Batman et Badiane, a agrandi la smala.

Vidéos de maltraitance relayées

Puisqu'on parle de SPA, restons-y ! Il y en a une qui fait les

gros titres actuellement, c'est celle du Locle. La directrice a été accusée par une « lanceuse d'alerte » d'euthanasie abusive, de négligence et de mauvais traitement. Des accusations réfutées par la SPA en question. SOS Chats Noiraigue a instantanément soutenu la « lanceuse d'alerte » Samira Girardin. « Samira a travaillé chez nous il y a quelques années et je sais que c'est une personne de confiance », aiguillonne Tomi Tomek. « Nous avons recueilli plusieurs témoignages qui vont tous dans le même sens. Nous avons aussi eu accès à plusieurs vidéos où des chats sont dans des états de souffrances atroces. »

Bataille contre la SPA du Locle et pétition lancée

La Fondation a publié certaines images sur ses réseaux sociaux pour dénoncer ce qui est supposé se dérouler dans les locaux de la SPA du Locle. La « lanceuse d'alerte » travaillait dans cette SPA et c'est un événement de trop qui aurait fait déborder le vase. « Samira a démissionné après qu'un chat a été euthanasié pour avoir uriné à côté de la caisse. La directrice a prétendu qu'il était ingérable et elle l'a fait euthanasier. » Ces propos n'engagent que SOS Chats Noiraigue, nous ne les commenterons pas au vu de la gravité des accusations. La bataille devrait probablement passer sur le plan juridique ces prochains mois. En parallèle, la Fondation a lancé une pétition pour modifier la loi fédérale sur la protection des animaux. Elle souhaite qu'une euthanasie ne soit possible qu'en cas de justes motifs. « Or, uriner à côté de la caisse à chat n'est pas un juste motif. Des exemples comme ça, il y en a beaucoup et il faut que ça change. » La pétition a déjà récolté 27'000 signatures. Le duo Tomek et Lecerf mettra-t-il ses opposants à quatre pattes ?



Épuisée, la maman des chatons abandonnés a été déposée devant le bon portail. Celui de SOS Chats Noiraigue.

Kevin Vaucher

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 14 juillet au 11 août

COUVET : samedi, à 17 h 30, culte, D. Allisson. Samedi 23 juillet, à 17 h 30, culte, V. Tschanz Anderegg. Samedi 30 juillet, culte, V. Tschanz Anderegg.

LES BAYARDS : dimanche, à 10 h, culte en randonnant, D. Allisson.

BUTTES : dimanche 24 juillet, à 10 h, culte, V. Tschanz Anderegg.

TRAVERS : dimanche 31 juillet, à 10 h, culte, V. Tschanz Anderegg.

NOIRAIGUE : dimanche 7 août, à 10 h, fête 100 ans de l'orgue, culte musical et chanté, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 14 juillet au 12 août

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 21 juillet, à 19 h, messe. Vendredi 22 juillet, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche 24 juillet, à 10 h, messe dominicale. Lundi 25 juillet, à 19 h, chapelet. Mercredi 27 juillet, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 28 juillet, à 19 h, messe. Vendredi 29 juillet, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche 31 juillet, à 10 h, célébration de la Parole avec communion. Lundi 1^{er} août, à 19 h, chapelet. Mercredi 3 août, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 4 août, à 19 h, messe. Vendredi 5 août, à 9 h, messe suivie de l'adoration, à 17 h chapelet en italien et à 19 h 30, Parole de vie. Dimanche 7 août, à 10 h, messe dominicale. Lundi 8 août, à 19 h, chapelet. Mercredi 10 août, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 11 août, à 19 h, messe. Vendredi 12 août, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale. Samedi 23 juillet, à 17 h 30, messe dominicale. Mercredi 27 juillet, à 19 h 30, adoration eucharistique. Samedi 30 juillet, à 17 h 30, célébration de la Parole avec communion. Samedi 6 août, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique. Mardi 26 juillet, à 9 h, messe. Mercredi 27 juillet, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe. Mardi 2 août, à 9 h, messe. Mercredi 3 août, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique. Mardi 9 août, à 9 h, messe. Mercredi 10 août, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

NEUCHÂTEL : dimanche 31 juillet, à 18 h, messe des jeunes à la Basilique Notre-Dame (église rouge).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 14 juillet au 11 août

Dimanche, à 10 h, culte en commun (églises Val-de-Travers) à l'église évangélique du Phare, Fleurier.

Dimanche 24 juillet, à 10 h, culte en commun (églises Val-de-Travers) à l'église Foi & Amour, Couvet.

Dimanche 31 juillet, à 10 h, à La Côte-aux-Fées, culte : Jean Nzabarushimana.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

 urgences: 144

 services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134

 hotline pédiatrique: 0848 134 134

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat Polyclinique 032 864 64 51 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78 NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Là où il faut.

Devenir donateur: rega.ch





Avis mortuaires

Fleurier

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés

Son fils: Patrick Giroud et son amie Catherine Risse,

Sa petite-fille: Louise Isler et son ami Stefan Otto,

Son frère: Marcel Thiebaud et son épouse Myriam, leurs filles: Amanda et Audrey, leurs petits-enfants: Julia et Luca,

Sa fille de cœur: Patricia Hügli-Mathez,

ainsi que les familles Hirschi, parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Michèle HIRSCHI née Thiebaud

qui s'en est allée paisiblement, le 6 juillet 2022, dans sa 70^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Fleurier, lundi 11 juillet, suivie de l'incinération sans suite.

Adresse de la famille: Patrick Giroud Rue du levant 14 2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



L'Amicale des sapeurs-pompiers de Fleurier a la tristesse de faire part du décès de

Madame Michèle HIRSCHI

maman de son dévoué vice-président, Patrick Giroud.

Elle présente à toute la famille, ses condoléances ainsi que sa sincère sympathie.

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de notre maman

Madame Charlotte COLIN née Divernois

survenu le 7 juillet 2022, à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, dans sa 93^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le 12 juillet au temple de Saint-Sulpice.

Ses filles, sa famille d'ici et d'ailleurs



L'Eclisse a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Charles REUSSNER

doyen de la société et membre fondateur.

Les membres garderont de Charlot le meilleur des souvenirs.

Ils adressent à sa famille toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES

Remerciements

Très touchée par vos nombreux messages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Claudine BORLA

vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Attilia ROY

sa famille vous remercie pour votre présence, votre message et vous prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

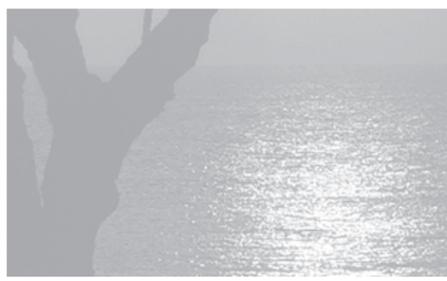
Couvet et Crésuz, juillet 2022



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch





ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon



Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

ELVIS	VEN 15 JUI - 20H30 SAM 16 JUI - 20H30 DIM 17 JUI - 20H30
LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU	DIM 17 JUI - 17H
IRRÉDUCTIBLE	VEN 22 JUI - 20H30 SAM 23 JUI - 20H30 DIM 24 JUI - 20H30
LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU	DIM 24 JUI - 17H
DUCOBU PRÉSIDENT !	VEN 29 JUI - 20H30 SAM 30 JUI - 20H30 DIM 31 JUI - 20H30
LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU	DIM 31 JUI - 17H

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH



Fête nationale
du VAL-DE-TRAVERS



Fête nationale Fleurier, Val-de-Travers

DIMANCHE 31.07.22 Place Longereuse

// Programme — 17h30

19h30

20h30

21h30

22h30

Ouverture
Château gonflable, jeux
& cadeaux gratuits
pour les enfants

Partie officielle (allocution de)
Frédéric Mairy
Président du Conseil communal
Emil Margot
Organisateur
Amantina Mehmeti
Représentante de la jeunesse

Animation musicale

Disco

Feu d'artifice

// Transports gratuits






ROBELLA
VAL-DE-TRAVERS



À l'occasion de la Fête nationale

Le parc de loisirs de la Robella
et l'Auberge des Fées vous proposent
une journée explosive !

1^{er} août 2022

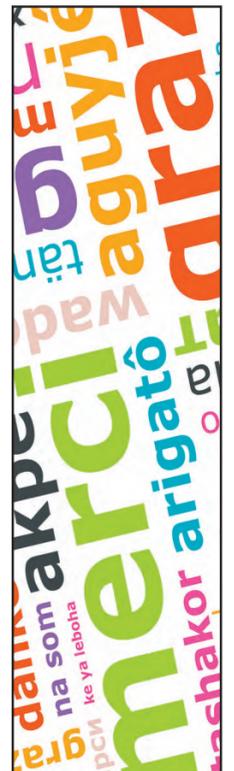
dès 9 h 30

- 1 montée en télésiège
- 1 petit déjeuner sur les hauteurs
- 1 descente en trottinette ou télésiège
- 1 repas cervelas et salade
- 1 course en luge Féeline

Détails et réservation

www.robella.ch
www.auberge-des-pees.ch

Adulte CHF 37.-
Enfant CHF 30.-





Camps d'été à Couvet

Informatique & Robotique

De 5 à 14 ans

Du 2 au 5 + 8 au 12 août

Inscriptions sur :
www.futurekids.io

LE THÉÂTRE
DES MASCARONS

50
1972-2022

MASCA MUSICAL

27
AOÛT
22



LIVE
CONCERTS

GRANDE RUE 14
MÔTIERS

20H ouverture des portes

20H30 - IN TREES
23h - FÉLICIEEN LIA

21h45 - MEIMUNA
00h - DJ SET



Le Vallonnier qui protège le pape (2/2)

L'unique résident neuchâtelois de la Garde suisse pontificale est Vallonnier ! Mathieu Conrath a prêté serment le 6 mai dernier au Vatican. Guidé par la foi et l'envie d'agir pour les autres, le Verrisan de 23 ans se dit prêt à faire le sacrifice ultime pour le Saint-Père. Cet engagement, ce militaire de l'armée suisse se dit également prêt à le faire pour n'importe quel compatriote le jour où il sera de retour sur le sol helvétique. Du pape François, qu'il côtoie, il en rend une image attendrie d'un homme humble, attentionné et souvent souriant. Des caractéristiques que je retrouve rapidement chez Mathieu Conrath. Le jeune homme profite de cette expérience unique tout en gardant constamment une pensée et un lien indéfectible avec le Val-de-Travers. Comment ses proches ont-ils réagi à son dévouement total pour le Saint-Père ?

Dans la première partie de ce portrait, Mathieu Conrath vous a notamment expliqué les raisons profondes de son engagement. Si cela semblait évident à ses yeux, l'a-t-il été tout autant pour son entourage ? « C'était mitigé. Tout le monde a été très surpris par ma décision. Ma famille étant catholique pratiquante, elle savait que je ne partais pas n'importe où et que cette expérience pouvait être enrichissante pour moi. Mes amis ont été plus dans le flou. Pour eux, c'était une idée originale mais ils ne comprenaient pas forcément sa finalité. Malgré tout, l'adjectif 'exceptionnel' est souvent revenu dans les discussions pour qualifier mon projet. » Ce qui est exceptionnel, c'est notamment d'être aussi proche de celui qui incarne l'autorité absolue du catholicisme sur terre. Alors, comment se passe la cohabitation au Vatican ?

La solennité du serment, l'honneur du moment

« Le pape François a reçu tous les nouveaux gardes avant notre assermentation. Sinon, j'ai déjà eu l'occasion de lui serrer la main et de parler quelques mots avec lui. J'en garde le souvenir d'un homme très humble, attentionné et souvent souriant. » La cérémonie d'assermentation s'est tenue le 6 mai dernier, en hommage à un fait d'armes de la Garde suisse. C'est le 6 mai 1527 que l'épisode dit du « sac de Rome » s'était déroulé. 147 gardes suisses sont morts ce jour-là pour défendre la vie du pape en place (Clément VII). « Lors de cette cérémonie, chaque garde est appelé à tour de rôle pour prêter serment. Lorsque ce fut mon tour, j'ai levé la main droite en écartant les trois premiers doigts, en partant du pouce. Puis, j'ai agrippé le drapeau de la Garde suisse de la main gauche pour prêter serment. Le drapeau comporte la croix suisse (comme tous les drapeaux des mercenaires suisses) et différentes armoiries dont celles du pape fondateur de la Garde suisse Jules II (1506). Je remercie ma famille d'avoir fait le déplacement, c'était fort ! » Pour la petite histoire, l'un des uniformes les plus célèbres du monde est taillé sur mesure pour chaque nouvelle « recrue ».

Libre accès à la « supérette du Vatican »

« Lorsqu'on le porte, on se doit d'être exemplaire car on est observé

en permanence par les touristes. » Le Verrisan et ses frères d'armes ont plusieurs missions à remplir : protéger le Saint-Père, garder les frontières du Vatican, effectuer le service d'honneur (lors de réception de chefs d'État ou d'ambassadeurs), accompagner le pape lors de ses voyages et protéger les cardinaux lors des conclaves. « Notre service est organisé sur la base de 6 jours de travail et 3 jours de réserve. J'ai également deux ou trois cours d'italien par semaine pour mieux appréhender la langue. Je peux travailler de jour comme de nuit, le matin comme l'après-midi, tout change en permanence. » Heureusement, les gardes suisses sont réactifs car leur caserne se trouve au Vatican, à gauche de l'entrée Sainte-Anne. « C'est l'une des entrées principales. Nous logeons en chambre de 2 à 4 personnes et nous avons accès à une salle de fitness et une salle de théorie. Nous sommes libres de nos mouvements, par exemple pour aller au supermarché du Vatican. »

Le Vatican s'ouvre aux Vallonniers et aux Vallonnières

Les gardes suisses obtiennent la nationalité du Vatican le temps de leur engagement. Ils ont droit de se déplacer où ils veulent en Italie quand ils ne sont pas en service. « J'ai également droit à 4 semaines de vacances par année. Nous dînons au réfectoire de la caserne et si nous voulons aussi y souper, nous devons nous inscrire pour le repas du soir. C'est très encadré. Je peux accueillir des gens pour leur faire visiter mon univers et je peux aussi passer du temps avec eux à Rome. À ce propos, si des Vallonniers sont intéressés par ce monde hors du temps, je leur fais volontiers visiter mon lieu de vie s'ils passent dans le coin. » Prévenez simplement de votre arrivée, pour ne pas passer sous l'épée ou la hallebarde de Mathieu Conrath. « Nous avons aussi des armes à feu mais nous les utilisons en cas d'absolue nécessité », (r)assure-t-il. Sans blaguer, est-il prêt à aller au sacrifice ultime pour le pape François ? « Oui. Il est explicitement mentionné que cette mission peut englober cet acte dans le contrat que j'ai signé. Je serais aussi prêt à ce sacrifice pour n'importe quel habitant de la Suisse. Cela fait partie des devoirs d'un militaire. » Le pape François peut dormir sur ses deux oreilles, le Vallon veille sur lui !

Kevin Vaucher

Barrelet-Picard font les scouts

Pour leur quatrième exposition commune, le sculpteur môtisan Olivier D. Barrelet et la peintre néraouie Sabine Picard se sont mis au vert. Du 1^{er} au 24 juillet, ils ont posé bagages, sculptures et peintures à la maison de la nature « la Noctule » à Champ-du-Moulin. Au bord de l'eau et perdus au cœur de la forêt, les deux artistes sont dans leur élément respectif. L'eau pour elle, le bois pour lui. Nous avons fait une visite à ces deux « scouts d'un jour » (ou de toujours ?).

Durant encore dix jours, Olivier D. Barrelet et Sabine Picard donnent à voir 80 sculptures et 51 peintures à la Noctule. Présents chaque jour sur place pour accueillir les visiteurs, ils livrent un bilan plutôt bon de la première partie de l'exposition. « En neuf jours, plus de 400 personnes ont pris le temps de s'intéresser à notre travail. C'est bien car, ici, au cœur de la nature, il y a beaucoup de randonneurs qui nous rendent visite », brosse Sabine Picard. Autrement dit, ils ne sont a priori pas venus « se perdre » dans les gorges de l'Areuse pour assister à une expo. « S'ils rentrent, c'est que nous avons réussi à les interpeller et à piquer leur curiosité. D'ailleurs, ceux qui ressortent sont très heureux d'avoir pris le temps de s'arrêter vers nous. Il y a beaucoup de partages et de ressentis positifs par rapport à nos créations. »

Arrivées « par hasard », reparties convaincues



80 sculptures et 51 tableaux se laissent observer sur les deux étages de la bâtisse.

« On se sent reconnectées au vivant lorsqu'on a fait le tour de l'exposition. Les poèmes qui accompagnent certaines œuvres sont aussi très parlants. C'était un très bon moment », me confirment rapidement deux amies venues marcher en forêt et arrivées là par hasard. Comme elles, la plupart des visiteurs



Sabine Picard et Olivier D. Barrelet reçoivent les visiteurs en personne.

découvrent l'exposition une fois sur les sentiers. Dans ces conditions, il leur est difficile de repartir avec une sculpture, souvent imposante, ou une peinture, souvent délicate, sous le bras. « Pas de problème, il est tout à fait possible de réserver une création et de venir la chercher ensuite ou de se la faire envoyer. Une dame va d'ailleurs prochainement passer à l'atelier d'Olivier pour aller récupérer une œuvre », rétorque la peintre.

Surpris en pleine sieste

En parlant du sculpteur môtisan, où est-il caché ? Aussitôt la question posée, le voilà qui déferle de la clairière ombragée, une mèche rebelle au vent. « Pardon Monsieur Vaucher, je faisais une petite sieste. » Comme un bon morceau de bois (je n'ai pas dit une vieille branche), un sculpteur prend parfois le temps de « reposer » avant de donner tout son éclat. « Le mélange de mon univers avec celui de Sabine crée un contraste intéressant. Les deux ren-

voient un message d'amour et de fraternité. C'est le contre-pied de ce que nous voyons à la télévision, c'est-à-dire de la haine et des guerres. » Pas de doute, l'esprit du Môtisan est bel et bien (r)éveillé.

Besoin de reconnaissance et de partage

« Si on arrive à toucher les gens, autrement, alors on aura gagné », reprennent-ils en cœur. Puis l'anxiété du sculpteur pointe le bout de son nez : « Bien sûr, j'aimerais qu'on touche encore plus de visiteurs car c'est la mission d'un artiste. J'ai besoin de davantage de retours des visiteurs pour pouvoir me dire que ce que j'essaie de partager est compris. En exposant, je me rends vulnérable. Je suis comme ça, je m'inquiète et je ne dors plus, j'espère que nous aurons encore plus de passage d'ici au 24 juillet. » Sinon, il faudra se résoudre à prolonger la sieste pour récupérer les heures de sommeil perdues.

Kevin Vaucher

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

La Fée du Logis - Catherine Hirschy, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Couvet, rue du Quarre 4, 2108 Couvet.

La Scierie Mines 7 Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Travers, Les Lignièrès 12, c/o Bernard Maulini, 2105 Travers.

Restaurant Le Central Sàrl, à Val-de-Travers. Esteves da Silva Maria Helena, jusqu'ici présidente, et Aliu Xhevat ne sont plus associés ni gérants ; leurs pouvoirs sont radiés et leurs 100 parts sociales respectives de CHF 100 ont été cédées à Stauffer Sébastien, de Homberg, à Val-de-Travers, nouvel associé avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre nommé gérant avec signature individuelle.

Bichonnage auto Desloges, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Galland Gourmand Sàrl, à Val-de-Travers. La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers en date du 01.04.2022. Par conséquent, sa raison sociale devient : Galland Gourmand Sàrl en liquidation.

CarPro - Rizzo Silvano, à Val-de-Travers, Noiraigue, rue de l'Areuse 8b, 2103 Noiraigue. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Rizzo Silvano, d'Italie, à Val-de-Travers. But : exploitation d'une carrosserie pour réparation des voitures accidentées.

Swiss Technologies & Services SA, en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Shahim Sàrl, en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Ulysse Perrin & Fils S.A., à Val-de-Travers. Perrin Claude-André, maintenant originaire et domicilié à Val-de-Travers, membre du conseil d'administration, nommé président, continue de signer individuellement. Perrin Régine Andrée, de et à Val-de-Travers, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

ReCoR Computing Sàrl en liquidation, à Val-de-Travers. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Congrats 2022



Leïla et Acshayan
Nous sommes très fiers de vous

En tant qu'entreprise formatrice, nous sommes heureux du succès de nos apprentis. Toutes nos félicitations à Leïla et Acshayan qui ont brillamment réussi leur CFC!

Banque Raiffeisen
Neuchâtel et Vallées

www.raiffeisen.ch/neuchateletvallees

RAIFFEISEN

La menuiserie
Pascal Isler Sàrl
félicite son apprenti
Robert Schorderet
qui a réussi son CFC
de menuisier!

Félicitations
Laura Bellenot
pour l'obtention de ton CFC d'esthéticienne.
Nous sommes très heureux de te garder
au sein de notre équipe.
Tout le meilleur pour ton avenir, je suis très fière de toi.

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

**UNE COLLECTIVITÉ PUBLIQUE
FORMATRICE FIÈRE DE SES APPRENTIES
ET APPRENTIS**

Depuis sa création, Val-de-Travers forme de nombreux apprenties et apprentis dans différents domaines. Cette année, cinq apprenties assistantes socio-éducatives ont terminé leur cursus avec succès.

Depuis 2009, la commune de Val-de-Travers participe au développement de l'apprentissage et s'engage continuellement dans son rôle d'institution formatrice.

Au 1^{er} janvier 2022, pas moins de 23 apprenties et apprentis étaient en cours de formation au sein des différents services communaux.

Cette année, le Conseil communal et le service de l'accueil de l'enfance ont le plaisir d'annoncer, qu'après trois années d'efforts, leurs apprenties ont obtenu leur CFC d'assistante socio-éducative:

- Atakora Wapou
- Brisson Léa
- Pointet Noémie
- Schoeni Loan
- Vuilleumier Léa

Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons plein succès pour leur avenir professionnel.

LE CONSEIL COMMUNAL



Chapeau bas à tous les diplômés!

Ouf ! C'est fini et on a réussi ! C'était le temps des cérémonies de remise des certificats, maturités et autres titres à des apprentis et étudiants heureux.

Lycée Denis-de-Rougemont : certificat de maturité gymnasiale : Elina Benoit, Boveresse ; Timaël Andrié, Couvet ; Iuri Gonçalves de Barros, Fleurier ; Jeanne Babey, Fleurier ; Inês Fragoso Pinto, Couvet ; Marco Gonçalves Nogueira, Saint-Sulpice ; Gaëlle Schmid, Fleurier.

Lycée Jean-Piaget : maturité gymnasiale : Linn Aeschlimann, Travers ; Timé Chariatte, Fleurier ; Salomé Da Costa Pereira, Couvet ; Alexane Dürig, Fleurier ; Julie Jeanerret, Couvet ; Elisa Puccini, Môtiers ; Amélie Vaucher de la Croix, Môtiers. **Culture générale, option santé :** Léo Cabanes, Couvet ; Amélie Racine, Fleurier ; Elisa Ribeiro, Môtiers ; Evan Gaier, Couvet ; Shanti Faivre, Travers ; Eliza Nuhaj, Fleurier. **Culture générale, option arts visuels :** Anaïs Leuba, La Côte-aux-Fées. **Culture générale, option travail social :** Diana Marques Santos, Fleurier. **Maturité spécialisée, option pédagogie :** Gaëlle Barbier, Les Verrières ; Tristan Schlichtig, La Côte-aux-Fées. **Maturité spécialisée, option santé :** Gentiana Hashani, Couvet ; Natasha Ineza, Noiraigue ; Kelly Marmelo Gaudêncio, Couvet. **Maturité spécialisée, option travail social :** Claire Conrath, Les Verrières. **Passerelle de la maturité professionnelle et spécialisée vers l'université :** Michel Mylan, Noiraigue ; Leonor Alves Fonseca, Fleurier ; Lana Sousa da Silva, Couvet.

CIFOM, école d'arts appliqués, La Chaux-de-Fonds : CFC bijoutier : Livio Bonny, Couvet (moyenne générale 5). **CFC graphisme :** Clara Paulina Hoya, Fleurier (5.2) ; Caroline Vanessa Romao, Travers.

Formations postobligatoires et de l'orientation : CFC agent d'exploitation, service conciergerie : Toni Calame-Rosset, Couvet. **AFP aide en soins et accompagnement :** Brenda Mehmetaj, Couvet. **AFP aide-menuisier :** Léna Babey, Fleurier. **AFP assistante du commerce de détail, produits nutritifs et stimulants :** Noémie Jeannin, Fleurier. **AFP assistant en maintenance d'automobiles :** Shishay Yemane, Couvet. **CFC assistante en pharmacie :** Océane Bartoli, Couvet ; Tiphaine Gehri, Fleurier ; Océane Meylan, Couvet ; Lindsay Pétremand, Fleurier. **CFC assistante en soins et santé communautaire :** Océane Fauguel, Couvet ; Esperança Pereira Marques Gregorio, Travers ; Pauline Pittet, Couvet. **CFC assistante socio-éducative, accompagnement des enfants :** Garance Aeby, Fleurier ; Wapou Atakora, Fleurier ; Naïla Leuba, Buttes ; Noémie Pointet, Fleurier ; Léa Vuilleumier, Fleurier. **CFC assistante socio-éducative, généraliste :** Laetitia Levallois, Couvet ; Gentiana Perteshi, Fleurier ; Muriel Privet, Couvet. **CFC automatique :** Duncan Menoud, Travers. **CFC carreleur :** Emron Zazeiryub, Fleurier. **AFP coiffeur :** Aydel Saadun, Fleurier. **CFC coiffeur-euse :** Char-

line Planchamp, Couvet ; André Rodrigues da Costa, Fleurier. **CFC conducteur de véhicules lourds :** Bastien Maire, Buttes. **CFC cuisinière :** Catarina Raquel Lopes da Silva, Couvet. **CFC dessinateur, architecture :** Julien Corboz, Fleurier. **CFC dessinateur-constructeur industriel :** Leo Floret, Fleurier. **CFC ébéniste/menuisier, menuiserie :** Patrice Joseph Aeschbacher, Fleurier ; Robert Schorderet, Couvet. **CFC électricien de montage :** Jordan Fischer, Boveresse. **CFC électronicien :** Nils Liebe, Travers. **CFC employée de commerce, service et administration :** Rania Burgat-dit-Grellet, Couvet ; Jenifer Do Nascimento Costa, Couvet ; Charlotte Münger, Fleurier ; Sara Soares, Couvet ; **banque :** Leïla Macherel, Couvet ; **hôtellerie-gastronomie-tourisme :** Chloé Vonlaufen, Les Verrières. **AFP employé d'exploitation :** Rayan Reghay, Travers. **AFP employée de cuisine :** Mary-Luce Burkhalter, Boveresse. **AFP employée en restauration :** Elodie Perrin, Couvet. **CFC esthéticienne :** Laura Bellenot, Couvet. **CFC ferblantier :** Dylan Pasetti, Fleurier ; Maxime Python, Boveresse. **CFC forestier-bûcheron :** Thibaud Heurtel, Travers ; Ethan Tüller, Travers ; Benjamin Uelligger, Couvet. **CFC gardienne d'animaux, animaux de compagnie :** Amélie Louisa Aeschbacher, Fleurier ; Agathe Eckert, Les Verrières. **CFC gestionnaire du commerce de détail, articles de sport :** Yaël Bernaschina, Couvet ; **poste :** Jordane Grossen, Travers ; **kiosque :** Kimberley

Monney, Couvet ; **textile :** Younès Soualili, Travers. **CFC gestionnaire en intendance :** Coline Persoz, Couvet ; Emilie Roth, Travers. **CFC horlogère, rhabillage :** Mathilde Juvet, Couvet. **CFC horticulteur, paysagisme :** Andrea Castellani, Couvet. **CFC informaticien, informatique d'entreprise :** Michaël Brasey, Couvet ; Nathan Duchosal, Boveresse ; Andrea Graf, Les Verrières ; Anthony Pinto Da Costa Gomes, Fleurier ; Jonathan Thiébaud, Môtiers. **CFC installateur-électricien :** Vincent Naoni, Môtiers ; Elias Renaud-dit-Louis, Saint-Sulpice. **CFC laborantin, biologie :** Julien Racine, Saint-Sulpice. **CFC logisticien-ne, stockage :** William Berger, Fleurier ; Angie Rey, Buttes. **CFC mécanicien de production :** Alice Boileau, Les Verrières ; Rodrigo Marques Alves, Fleurier. **CFC mécanicien en machines agricoles :** Kevin Oppliger, Les Sagnettes. **CFC mécanicien en maintenance d'automobiles, véhicules légers :** Amélie Joye, Travers ; Léandre Aimonetti, Les Verrières. **CFC mécatronicien d'automobiles, véhicules légers :** Florian Meier, Travers. **CFC médiamaticien :** Loan Mairy, Travers. **CFC micromécanicien, prototype en horlogerie, assemblage :** Rigon Mehmetaj, Couvet. **CFC peintre :** Fabio Scagnetti, Noiraigue. **AFP polisseur :** Gazmend Frangu, Noiraigue. **CFC spécialiste en restauration, jeune sommelier-ère :** Lucas Blaser, Fleurier ; Fany Häfliger, Couvet.

<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: left;"> <p>école jean jacques rousseau</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Rentrée scolaire: lundi 15 août 2022</p> </div> <div style="text-align: right;">  </div> </div>									
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e -11 ^e
Môtiers	08h10	13h35	08h10	08h10	08h10	08h10			
Noiraigue	09h00	13h30							
Fleurier	10h15	08h30	08h15	08h15	08h15	08h15	07h40	07h40	08h27
Saint-Sulpice	09h00	09h00	08h05	08h05					
Couvet	13h30	09h00	08h15	08h15	08h15	08h15	08h15		
Buttes	09h00	09h00	08h10	08h10	08h10	08h10			
Travers			08h30	08h30	08h30	08h30			
La Côte-aux-Fées	09h00	09h00	09h00	09h00	09h00				
Les Verrières	10h00	09h00	08h00	08h00	08h00	08h00			

Les horaires des déplacements assurés par l'entreprise Perrin sont disponibles avant la rentrée scolaire dans les médias suivants:
www.scierieperrin.ch/index.php/transports-scolaires - www.jjrvdt.ch - Courrier du Vallon.

Dr Yvonne Juvet
chiropraticienne

Je vous annonce qu'en raison de ma prise de retraite, mon cabinet est définitivement fermé dès aujourd'hui.

Je remercie mes confrères pour leur collaboration, ainsi que ma patientèle pour sa confiance.

Le contenu des dossiers peut être retiré sur rendez-vous.

Sous www.chirosuisse.ch vous trouverez la liste des chiropraticiens en Suisse.

2115 Buttes - 032 861 44 22

MISES AU CONCOURS
École Jean-Jacques Rousseau

Enseignant-e spécialisé-e pour 22 à 26 périodes hebdomadaires au cycle 1 (CDD)

Assistant-e de vie scolaire pour 10 périodes hebdomadaires au cycle 1 (CDD)

Pour de plus amples informations, vous trouverez les détails de ces offres sur le site de la Commune de Val-de-Travers: www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

LE CONSEIL COMMUNAL

ghb

Avenue de la Gare 3
2114 Fleurier
Tél. 032 861 25 56
www.ghb-gerance.ch

GHB Gérance Sàrl
Agence immobilière

Agence immobilière à Val-de-Travers (NE) recherche un/une **Collaborateur-trice en comptabilité immobilière (50-80%)**

Tâches principales :

- Établissement des décomptes de gérance pour les propriétaires
- Établissement des décomptes de chauffage et charges pour les locataires
- Comptabilisation d'écritures comptables sur le programme informatique
- Bouclage des comptes bancaires
- Contrôle et saisie des factures
- Traitement des pièces bancaires et rapprochements bancaires
- Rédaction de diverses correspondances

Profil recherché :

- Titulaire d'un CFC d'employé/e de commerce ou d'une formation jugée équivalente
- Expérience dans un poste similaire indispensable
- Maîtrise des outils Microsoft Office usuels
- Bonne aptitude à travailler en équipe
- Être une personne motivée, autonome, organisée et rigoureuse dans l'exécution de ses tâches
- Posséder une aisance avec la clientèle et le respect du devoir de confidentialité
- Disposer d'un esprit d'initiative, d'une bonne communication et d'une grande flexibilité
- Précision dans la gestion administrative et comptable

Nous offrons :

- Un poste à responsabilité
- Un cadre de travail agréable au sein d'une petite équipe dynamique et motivée
- Une large autonomie dans l'exécution de ses tâches

Entrée en fonction : **15 septembre 2022 ou à convenir.**

Vous souhaitez relever ce défi ? Contactez-nous !

Veillez nous faire parvenir votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV et certificats) par courrier à l'adresse **GHB Gérance Sàrl, Avenue de la Gare 3, 2114 Fleurier** ou par e-mail à l'adresse : l.cuendet@ghb-gerance.ch



Chez Riquet Boucherie
Traiteur
Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Saucisson
Fr. 18.-/kg
du jeudi 14 au mercredi 20 juillet inclus
le goût du vrai

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2022
AOÛT

- 8, COUVET : don du sang, salle de spectacles.
- 13, LA CÔTE-AUX-FÉES : Broc ô Fées.
- 13, 14, LES BAYARDS : 67^e mi-été.
- 19, FLEURIER : portes ouvertes, org. Cora.
- 20, FLEURIER : inauguration nouveaux locaux, org. Cora.
- 20, LA CÔTE-AUX-FÉES : concert Sang d'Ancre.
- 20, MÔTIERS : conte musical du Petit Prince, org. fanfare l'Harmonie.
- 27, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

OCTOBRE

- 1, 2, COUVET : Festival de La Chapelle, org. Évasions Musicales.
- 22, FLEURIER : Vid'armoires, org. association Nantibatingou.

NOVEMBRE

- 13, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 19, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 25, 26, MÔTIERS : concert annuel, org. l'Echo de Riaux.
- 26, NOIRAIGUE : concert de l'Avent, org. fanfare L'Espérance.

SEPTEMBRE

- 2, LES BAYARDS : loto, org. club d'accordéonistes La Gaîté.
- 3, BUTTES : fête du sel, org. route du sel.
- 6, COUVET : course des aînés.
- 8, TRAVERS / NOIRAIGUE : course des aînés.
- 9, 10, MONT-DE-TRAVERS : fête des moissons.
- 12, MÔTIERS : fête des Fontaines, org. l'Echo de Riaux.
- 12, BUTTES : fête des fontaines, org. comité des fontaines.
- 17, MÔTIERS : matin portes ouvertes église.
- 18, MÔTIERS : inauguration église.
- 24, SAINT-SULPICE : vente de pièces Oldtimer, org. Musée VW.

DÉCEMBRE

- 6, COUVET : don du sang, salle de spectacles.

2023
FÉVRIER

- 11, 17, COUVET-MÔTIERS : concerts annuels, org. fanfare l'Harmonie.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebd.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

Vos photos de vacances au format poster



Aggrandissement à partir de vos photos, originaux opaques ou photos numériques

IMPRIMERIE MONTANDON

pour tous vos imprimés de qualité
Fleurier • Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebd.ch

Emplois Emplois

Emplois

Emplois Emplois



Vacances annuelles
 Du lundi 18 juillet
 au lundi 8 août inclus
 Réouverture mardi 9 août

Toute l'équipe remercie sa fidèle clientèle
 et se réjouit de la retrouver.
 Belles vacances estivales à tous!

+41 32 861 32 79 - +41 78 737 04 50
 boucherie.rota@hotmail.com
 Patinage 29 - 2114 Fleurier - Val-de-Travers

COIFFURE
Karine

21 12 MÔTIERS - Tél. 079 7 19 04 09

VACANCES
 du 31 juillet au 8 août inclus

*Bonnes vacances
 à toutes et à tous*

Merci de votre fidélité

Boulangerie FABRICATION ARTISANALE SUR PLACE
Pâtisserie



PAIN AU FEU DE BOIS

**La boulangerie sera fermée
 du samedi 23 juillet inclus
 au dimanche 7 août inclus**

Bonnes vacances à tous!

Famille Philippe Jeune
 Couvet | 032 863 12 23

Vanessa Beauté

Rue de la Gare 9A - Fleurier
 Tél. 079 709 98 02

L'institut restera
ouvert
 non-stop durant tout l'été



Toute l'équipe du *Courrier Hebdo*
 vous souhaite de

Belles vacances!

dp cuisines droz et perrin s.a.
 agencements - cuisines - salles-de-bains

Vacances
 du 25 juillet au 5 août

Impasse du Meley 5 - 2108 Couvet - Tél: 032 864 78 00
 contact@cuisines-droz-perrin.ch - www.cuisines-droz-perrin.ch

Le cabinet dentaire
RÉMY WITSCHARD
 032 861 12 39

sera

FERMÉ
 du 22 juillet
 au 7 août inclus

Bonnes vacances à tous!

bh

Sanitaire • Chauffage

*Vacances du 25 juillet
 au 12 août inclus*

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
 Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

Ouvert tout l'été

Garage - Carrosserie
Foissotte
 Succ. Duvanel

**Réparation & vente
 toutes marques**

Sur le Vau 1
2105 Travers
 Tél. 032 863 35 32
 Natel: 079 101 70 03

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter sàrl



2126 Les Verrières
079 320 88 15
 suter.ludovic@gmail.com
 www.menuiserie-suter.ch

*Vacances
 du 23 juillet au 7 août*

O

au v

Ma

Tél. 0

Les derniers jours de juillet et les premiers d'août

Courrier du Val-de-Travers HEBDO

IMPRIMERIE MONTANDON

MONNET Garage
032 861 52 79
Elos-Donzel 8 2114 Fleurier

Fermeture estivale du 18 au 23 juillet
du 25 juillet au 6 août uniquement sur rendez-vous.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

CORA
café animation

VACANCES D'ÉTÉ
Nous vous informons que le CORA (bureaux, Bric-à-Brac et Bric-Café) sera fermé:
du 18 juillet au 8 août 2022
Reprise le mardi 9 août 2022

Toute l'équipe vous souhaite un bel été!
Au plaisir de vous revoir.

La croisière s'amuse!

À l'approche de l'été, il y a des sujets bateau, sans grand intérêt, qui reviennent invariablement dans tous les médias ou presque. Dans le métier, on appelle ça des « marronniers » (fin de l'école, départ en vacances, rentrée scolaire...). Sur le fond, ils n'apportent strictement rien d'un point de vue informationnel. Sur la forme, ils sont considérés par les rédacteurs en chef comme des points d'ancrage annuels pour la population. Au Courrier, on ne fera pas l'infamie de penser que nos lecteurs ont besoin qu'on leur dise que c'est les vacances quand c'est les vacances. Mais comme j'ai l'esprit joueur, jouons un peu sur le thème des juilletistes et des aoûtiers.

Pour ce dernier numéro avant la pause estivale, ce n'est pas la croisière s'amuse mais le Courrier s'amuse! Parmi les marronniers qui reviennent souvent à cette période, il y a le thème récurrent des juilletistes et des aoûtiers. Comme s'il était primordial de diviser la population en deux, entre ceux qui se dorent la pilule en juillet et ceux qui prennent le large en août. Déjà divisées en de multiples catégories le reste de l'année (homme-femme, jeune-vieux, marié-célibataire, vacciné-non-vacciné...), voilà qu'on vient embêter pendant leurs vacances des personnes qui n'ont rien demandé. Ce besoin de ranger systématiquement les gens dans des tiroirs, que ce soit dans les médias ou dans d'autres domaines, est révélateur d'une crise d'identité profonde de la société. En tout cas chez ceux qui prétendent la représenter ou la servir. Ça tombe bien car il était justement question d'identité, souveraine, au moment de la création de cette terminologie.

Février dépouillé par le mois d'août par orgueil

En 1571, le lexicographe français Maurice de La Porte s'interrogeait sur le sens des mots dans son ouvrage

« Les épithètes ». Une épithète est ce qu'on adjoint à un nom ou à un pronom pour le qualifier. Pour le mot « juillet », il précise d'abord que ce mois a été nommé ainsi en l'honneur de Jules César, né un 12 juillet. Pour être tout à fait exact, juillet était appelé « Quintil » jusqu'à la naissance de l'homme d'État. Il s'agissait d'une référence au cinquième mois de l'année. Ne comptez pas sur vos doigts pour chercher l'erreur, le calendrier romain débutait au mois de mars, à l'époque. Suivant la même logique, août était répertorié sous le terme « sextilis mensis » (sixième mois de l'année). Puis, il fut renommé « Augustus mensis » pour que l'empereur Auguste ait également un mois « à lui » dans l'année. La suite est plus pittoresque encore. Février s'est fait dépouiller d'un jour, pour l'ajouter au mois d'août, dans le but qu'il compte autant de jours que le mois accordé à Jules César. C'est pour cette raison que les mois de juillet et d'août seraient les deux seuls mois à 31 jours qui se suivent.

Juilletistes et aoûtiers, c'est fait, et septembriseurs alors ?

Pour ceux qui comptent le nombre de jours sur les articulations de leurs

doigts, c'est donc à cause de la jalousie des empereurs que vous tapez deux fois sur l'auriculaire pour juillet et août. Pour un sujet marronnier, on en apprend des choses! Bref, le sixième mois de l'année romaine devenait ainsi « agustus ». Les variantes « aoust » ou « aost » sont arrivées au 12^e siècle. Ce qu'il faut retenir de ce retour historique, c'est que le nom des mois et leur orthographe ne sont pas figés dans le temps. De la même façon que les mots évoluent au fil des siècles, ils collent à leur époque. Dans l'usage courant, « aoûtien » (1960) précéderait « juilletiste » (1969), selon les recherches du chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, Jean Pruvost. Une sympathique aberration chronologique. « Aoûtien » signifiait d'abord « personne qui reste à Paris, dans une grande ville, en août » avant qu'il n'entre dans le Petit Larousse avec le sens élargi de « personne qui prend ses vacances au mois d'août » (1973). Je ne devrais pas vous le dire, car je suis né un 1^{er} septembre, mais sachez que les « septembriseurs » désignent les auteurs des massacres révolutionnaires français de 1792. Mais ne le répétez pas trop loin, pas que ça devienne un nouveau marronnier.

Kevin Vaucher

Olivier Favre
Menuiserie • Ebénisterie

Vacances
du lundi 18 juillet
au vendredi 5 août inclus

Centre fédérale • Rue du Patinage 4
2114 Fleurier
032 861 19 02 • Mobile 079 409 34 66

AULOTUS
ESPACE BIEN-ÊTRE THÉRAPEUTIQUE

Même lors des beaux jours, pensez à prendre soin de votre corps. Aulotus est ouvert pendant toute la période estivale.

Carole vous souhaite un bel Été
www.aulotus.ch
Sur rendez-vous 076 576 35 05
ou carole@aulotus.ch

SAUSER SUBARU SUZUKI

GARAGE DU PRÉ - THIERRY SAUSER - FLEURIER
032 861 34 24 - WWW.GARAGEDUPRE.CH

Nous serons fermés
du lundi 18 juillet au
vendredi 5 août inclus

Nous serons à votre service
à partir du lundi 8 août

En cas d'infortune, contactez
Subaru ou Suzuki Assistance

Ébouri'FÉE
Salon de coiffure
Tél. 079 354 50 59 - 2115 Buttes

Vacances d'été
du dimanche 24 juillet
au mardi 16 août inclus

LES FILMS

Elvis



De Baz Luhrmann, biopic, musical, avec Austin Butler, Tom Hanks, Olivia DeJonge...

La vie et l'œuvre musicale d'Elvis Presley à travers le prisme de ses rapports complexes avec son mystérieux manager, le colonel Tom Parker. Le film explorera leurs relations sur une vingtaine d'années, de l'ascension du chanteur à son statut de star inégalé, sur fond de bouleversements culturels et de la découverte par l'Amérique de la fin de l'innocence.

Les minions 2 : il était une fois Gru



De Kyle Balda, Brad Ableson, Jonathan Del Val, animation, action, comédie, famille, avec Gad Elmaleh, Steve Carell, Gérard Darmon...

Alors que les années 70 battent leur plein, Gru, qui grandit en banlieue au milieu des jeans à pattes d'éléphants et des chevelures en fleur, met sur pied un plan machiavélique à souhait pour réussir à intégrer un groupe célèbre de super méchants, connu sous le nom de Vicious 6, dont il est le plus grand fan. Il est secondé dans sa tâche par les Minions, ses petits compagnons aussi turbulents que fidèles. Avec l'aide de Kevin, Stuart, Bob et Otto ils vont déployer ensemble des trésors d'ingéniosité afin de construire leur premier repaire, expérimenter leurs premières armes et lancer leur première mission.

Lorsque les Vicious 6 limogent leur chef, le légendaire « Wild

Knuckles », Gru passe l'audition pour intégrer l'équipe. Contraint de s'enfuir, Gru n'aura d'autre choix que de se tourner vers « Wild Knuckles » lui-même, afin de trouver une solution, rencontre qui lui permettra de découvrir que même les super méchants ont parfois besoin d'amis.

Ducobu président !



D' Elie Semoun, comédie, avec Elie Semoun, Émilie Caen, Gabin Tomasino...

Une nouvelle année scolaire démarre pour Ducobu ! À l'école Saint Potache, une élection exceptionnelle va avoir lieu pour élire le président des élèves. C'est le début d'une campagne électorale un peu folle dans laquelle vont se lancer les deux adversaires principaux : Ducobu et Léonie. À l'aide de son ami Kitrish et de ses nombreux gadgets, Ducobu triche comme jamais et remporte l'élection. Parc d'attraction dans la cour, retour de la sieste, suppression des légumes à la cantine... pour Latouche, trop c'est trop !

Irréductible



De Jérôme Commandeur, comédie, avec Jérôme Commandeur, Laetitia Dosch, Pascale Arbillot...

Vincent Peltier, paisible employé aux « Eaux et forêts » à Limoges, est incité à démissionner à cause d'une révision des effectifs, ce qu'il souhaite le moins du monde. Une inspectrice trop zélée décide de le muter dans les pires endroits au monde pour le pousser à renoncer. Elle l'envoie donc au Groenland pour protéger les chercheurs d'une base scientifique des attaques d'ours. On vous laisse imaginer la suite...

Fête nationale du Val-de-Travers
Après 3 ans d'absence, la fête nationale du Val-de-Travers fait son retour !

En 1291, trois cantons suisses signaient un pacte fédéral, à la base de la fondation de notre Suisse actuelle. Ce jour est ainsi devenu notre fête nationale, que nous célébrons le 31 juillet de cette année au Val-de-Travers, 731 ans après qu'Uri, Schwytz et Unterwald aient prêté serment.

Si l'organisation de la fête nationale du Val-de-travers par l'association Jeunessexpress (JEX) ainsi que les communes de Val-de-Travers, des Verrières et de La Côte-aux-Fées ne remonte pas à autant loin, voilà déjà la 24^e édition sous ce format. Après 3 ans de pause forcée due à un fameux virus, le comité d'organisation de la fête nationale a le plaisir d'annoncer le retour des festivités.

L'édition de cette année se déroulera le 31 juillet, à la place de Longereuse à Fleurier, et commencera à partir de 17 h 30. Les Vallonnières et Vallonniers pourront venir se régaler de différents mets concoctés par des sociétés locales, tout en profitant de diverses animations.

Pour les enfants, un château gonflable ainsi que des jeux seront mis en place, où ils pourront remporter des petites récompenses. Pour les adultes, la partie officielle se tiendra à partir de 19 h 30, avec une allocution de bienvenue de Emil Margot, organisateur de la manifestation, suivie de celle de Amantina Mehmeti, représentante de la jeunesse, puis de celle de Frédéric

Mairy, président de la commune de Val-de-Travers. S'en suivront des animations musicales, puis une disco, avant que les visiteuses et visiteurs puissent admirer les traditionnels feux d'artifices, à 22 h 30. Après cela, la disco reprendra, animée par l'association Jeunessexpress, jusque tard dans la nuit.



En ce qui concerne l'accès à la manifestation, les transports publics fonctionneront normalement. Les automobilistes pourront se garer dans le parking de l'entreprise Vaucher, qui l'a gracieusement mis à disposition de l'organisation. Pour les personnes motivées à danser jusque tard dans la nuit, un service de bus sera présent afin de les ramener dans tous les villages du Val-de-Travers, gratuitement, et ce jusqu'à 4 h 45 du matin. Les horaires des départs se trouveront sur place. (Voir annonce en page 5).

Le contexte étant fixé, nous vous souhaitons un bel été et nous espérons vous voir nombreuses et nombreux afin de fêter notre fête nationale !

Le comité d'organisation

Diminution du chômage dans notre district

Durant le mois de juin, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 180 à 156, soit 24 personnes de moins qu'en mai. Le taux de chômage est passé de 3.2% à 2.8%.

Avec un effectif de 2413 chômeurs, le taux cantonal passe de 2.8% à 2.7%.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 4 juillet : à 21 h 06 à Buttes, récupération d'hydrocarbures sur la route, à la suite d'un accident de la route, en collaboration avec la police neuchâteloise, le service d'ambulance et la société électrique du Val-de-Travers.

Mardi 5 : à 00 h 32 à Fleurier, relevage d'une personne ; à 8 h 54 à Fleurier, aide au portage en collaboration avec les ambulanciers ; à 15 h 36 à la côte de Rosière, Noiraigue, extinction d'un véhicule léger en feu hors localité en collaboration avec le détachement de premier secours 1 des Montagnes neuchâteloises, la police neuchâteloise et le dépanneur.

Jeudi 7 : à 16 h 42 à Boveresse, relevage d'une personne en collaboration avec un service d'ambulance.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

La harpe à l'honneur à la Chapelle aux Concerts

Lorelei Coker, jeune et talentueuse harpiste et compositrice, en master à la HEM de Genève, est bien connue des mélomanes du Vallon. Elle nous revient pour un récital riche en couleurs, dédié à sa grand-maman qui fêtera ce jour même ses 90 ans, soit le 30 juillet, à 19 h 30 à la Chapelle aux Concerts à Couvet.

Des œuvres de compositeurs importants du répertoire de la harpe ainsi que des compositions originales seront à l'honneur au son perlé et féérique de sa harpe de la manufacture « David », de Sainte-Croix.

Entrée libre, collecte. Voir annonce en page 6.



La voiture d'un Môtisan de 89 ans termine sa course sur les rails

Les images capturées par le Courrier témoignent aussi bien de l'excentricité de la scène que de la violence du choc. Lundi, sur le coup de 12 h 45, le véhicule d'un habitant de Môtiers s'est retrouvé en plein milieu des rails, à proximité du passage à niveau de Tivoli (Buttes). Blessé, l'homme a reçu les premiers soins sur place avant d'être dirigé vers l'hôpital Pourtalès. Lors de l'accident, le véhicule a arraché une barrière ferroviaire et un feu de signalisation. Les trains ont été remplacés par des bus sur ce tronçon jusqu'à mardi matin 10 heures.



Le véhicule accidenté a fini sa course en plein milieu des rails.

Alors qu'il conduisait en direction de Fleurier, le Vallonnien de 89 ans a perdu le contrôle de sa voiture et a traversé la voie de droite à gauche. Il a ensuite grimpé sur une glissière de sécurité, située à la sortie de Buttes, avant d'arracher une barrière de sécurité et un feu de signalisation. La voiture a terminé son embarquée sur le flanc droit, en plein milieu de la voie de chemin de fer. Heureusement, aucun train ne circulait à ce moment-là et l'alerte a pu être donnée à temps.

Une facheuse posture

Choqué et blessé, l'homme a rapidement pu être secouru. Des hommes du SDIS Valtra, la police cantonale, la sécurité publique, des employés de TransN et des dépanneurs sont intervenus. Extirpé de sa facheuse posture, le

conducteur a été pris en charge par le SMUR. Le passage à niveau n'étant plus sécurisé, les trains entre Fleurier et Buttes ont été supprimés et des bus de substitution ont circulé jusqu'à mardi matin, le temps que TransN envoie



Un feu de signalisation et une barrière ferroviaire ont été arrachés dans l'accident. Il a fallu les évacuer et en installer de nouveaux.



L'état du véhicule reflète la violence du choc. Choqué et blessé, le conducteur môtisan a été emmené à l'hôpital Pourtalès.

un nouveau feu de signalisation et une nouvelle barrière sur place.

Liaison rétablie mardi matin

Des agents de TransN ont procédé aux travaux mardi matin dès 7 heures. « L'installation en elle-même va être vite faite. Ce sont surtout les raccordements et les deux ou trois tests à réaliser qui prennent un peu plus de temps. La réouverture de la voie est prévue à midi mais on sera prêts avant », jurait-ils au moment de s'attaquer à la barrière de huit mètres cinquante, couvrant toute la largeur de la route. Le pari a été tenu puisque les trains s'arrêtaient à nouveau en gare de Buttes sur le coup des 10 heures.

Kevin Vaucher



RUBRIQUE JURIDIQUE

Lorsqu'un commandement de payer rime avec contrainte

Le 6 juillet 2019, pour des services effectivement rendus, B... a fait notifier à A... un commandement de payer de Fr. 3147.85.

A... a alors invité B... à retirer son commandement de payer en précisant qu'à défaut, il lui ferait adresser un commandement de payer de Fr. 300'000.- pour dommages résultant de cette notification.

B... n'ayant pas donné suite à cette invitation, le 15 juillet 2019 A... lui a effectivement fait notifier un commandement de payer de Fr. 300'000.- pour dommages « à l'image et au crédit ».

Le 11 septembre 2019, B... a déposé contre A... une plainte pénale pour contrainte au sens de l'art. 181 du code pénal (ci-après CP).

Par jugement du 18 janvier 2021, le Tribunal de police compétent a condamné A... pour contrainte à une peine privative de liberté de 6 mois, avec sursis pendant deux ans, à 25'000 francs d'amende ainsi qu'à diverses indemnités en faveur de B...

Le 10 mai 2021, la Cour d'appel pénale compétente a rejeté l'appel formé par A... et a confirmé le jugement rendu en première instance, sous suite de frais. Contre cette dernière décision, A... a formé un recours auprès du Tribunal fédéral, concluant à l'annulation du jugement entrepris et au renvoi de la cause à la cour cantonale pour nouvelle décision.

Au terme de l'art. 181 CP, se rend coupable de contrainte, celui

qui, en usant de violence envers une personne ou en la menaçant d'un dommage sérieux, ou en l'entravant de quelque autre manière dans sa liberté d'action, l'aura obligée à faire, à ne pas faire ou à laisser faire un acte.

Dans un arrêt du 22 juin 2022, le Tribunal fédéral (ci-après TF) a considéré ce qui suit :

Le fait de recevoir un commandement de payer d'une somme d'argent importante est susceptible d'être à l'origine d'« une source de tourments et de poids psychologique, en raison des inconvénients découlant de la procédure de poursuite elle-même et de la perspective de devoir peut-être payer le montant en question ». En l'occurrence, la décision cantonale retient que A... savait qu'il n'avait pas de créance correspondant au montant figurant sur le commandement de payer. Par ailleurs il ressort de cette même décision que B... avait été sensible à la menace dans la mesure où il avait renoncé à récupérer sa propre créance tant que l'issue de sa plainte ne serait pas connue. Il est ainsi établi que par sa réquisition de poursuite pour le montant infondé de 300'000 francs, le recourant recherchait donc bien à obtenir de B... qu'il renonce à donner suite au commandement de payer qu'il lui avait fait notifier pour un montant de Fr. 3147.85. Les conditions d'application de l'art. 181 CP sont bien réalisées.

En conséquence, le TF a rejeté le recours de A... et mis les frais à sa charge. (ATF 6B_116/2021).

Blaise Galland, avocat



La vie après la vue

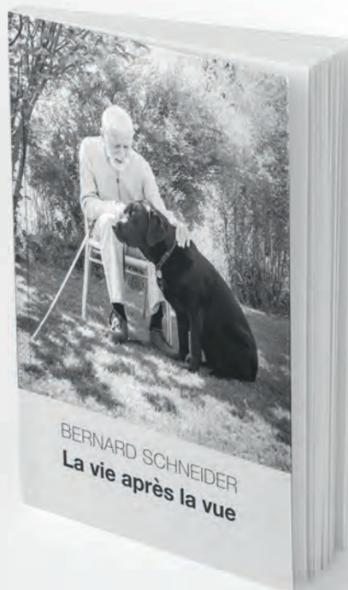
Bernard Schneider, ancien magistrat judiciaire – notamment ancien président du Tribunal de district du Val-de-Travers –, a choisi de raconter son histoire de vie de non-voyant. « La vie après la vue », son second ouvrage, sortira de presse en septembre prochain.

Bernard Schneider a perdu la vue à l'âge de 52 ans, ce qui l'a contraint à abandonner sa carrière professionnelle. Il vit aujourd'hui à Môtiers en compagnie de son chien Chips.

« La vie après la vue » décrit sa descente en enfer que représente la perte totale de la vue, la lente remontée vers la vie, la renaissance du plaisir de vivre, le regard et l'attitude des tiers à l'égard d'une personne sans vue. Bernard Schneider décrit, souvent avec humour, les événements qui lui sont survenus. Il ajoute plusieurs chapitres consacrés à ce qu'il nomme « les moyens auxiliaires » que sont la canne blanche, l'écriture braille et le chien-guide qui lui apporte beaucoup de bonheur.

Bernard Schneider de conclure ainsi : « Non l'auteur ne s'ennuie pas. Oui, il y a une vie après la vue... Enfin, peut-on être un aveugle heureux ? ».

Prix de vente en souscription – jusqu'à la publication : CHF 28,50 au lieu de CHF 35.-



COUPON DE SOUSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage « La vie après la vue » de Bernard Schneider au prix de CHF 28.50

A renvoyer à l'adresse suivante :

Bernard Schneider
Champ-du-Jour 23
2112 Môtiers

Mai - juillet 2022 : déjà un record !

Destination 2024 ! Flore Espina est une cavalière valloisienne expatriée en Espagne. Elle vise une participation aux Jeux paralympiques de Paris en 2024. En janvier 2022, nous vous avons dressé son portrait en revenant notamment sur l'accident qui lui a coûté sa jambe gauche à l'âge de 21 ans. Son rêve olympique, elle l'a gardé intact ! Soutenue par les Garages Hotz SA et suivie par le Courrier, la jeune femme (36 ans) vous livrera régulièrement de ses nouvelles vers l'accomplissement de son but qu'elle cherche à atteindre au côté de sa monture Dartañan de Fangar. Alors, une Vallonnière au JO de Paris, vous y croyez ? Nous on y croit !



Flore Espina a vécu des semaines bien riches ces derniers temps entre exhibition en Suisse, compétitions en Espagne et soirée de gala.

Les choses sérieuses ont commencé avec mon cheval Dartañan. Nous avons participé à nos premiers concours ensemble. Lors du dernier week-end de mai, nous avons atteint la note de 68% sur une compétition régionale. C'était bon pour la confiance car la Fédération suisse demande à chaque cavalier helvétique de valider une note d'au moins 68% pour représenter le pays sur la scène internationale. Le fait d'arriver à dépasser cette marque dès notre premier concours était donc une excellente nouvelle. Après ce bon galop d'essai, j'ai pu partir en Suisse l'esprit léger. Les 5 et 6 juin dernier, j'étais invitée par la Suva pour présenter la discipline para-équestre au CSIO de Saint-Gall. C'était trois jours intenses.

Meilleure performance en quatre ans

J'ai parlé de ma carrière, j'ai fait des démonstrations et un film sur ma pratique sportive, en tant que handicapée, a aussi été projeté. C'était parfait, même si je n'ai pas pu prendre Dartañan avec moi. Je ne voulais pas lui infliger le stress de ce voyage pour une exhibition. Du coup, il était en super forme pour

participer à un nouveau concours en Espagne. Cette fois, c'était sur une compétition nationale 3 étoiles (le plus haut niveau ibérique) que nous étions alignés fin juin. J'étais la seule dans ma catégorie mais c'est essentiellement pour les notes qu'on y a participé. Le premier jour s'est soldé sur un total de 68.178%. C'était pas mal et dans la continuité de ce que nous avons réalisé un mois plus tôt. Le deuxième jour a été encore plus réussi avec un bon 70.159%. Ce qui constitue carrément un record personnel, depuis que j'ai commencé ma carrière, il y a quatre ans. Quand je vois ce que nous réalisons avec mon cheval, que je ne connais que depuis quelques mois, je me dis que le futur peut être intéressant. Je remercie encore une fois les Garages Hotz de me permettre de monter un cheval aussi incroyable que Dartañan ! Pour résumer ces dernières semaines, on peut dire que l'évolution est idéale et qu'on avance dans la bonne direction en vue des JO 2024 à Paris.

Entre l'épée du frère de Zorro et celle de Dartañan

D'ailleurs, tout va très vite s'accélérer maintenant. Jusqu'à la fin de l'année, on participera à un concours

de niveau 3 étoiles par mois afin de valider nos progrès. Ça nous permettra de nous améliorer, de mieux gérer le stress et de mieux appréhender les transports. C'est capital car l'année 2023 va beaucoup se jouer sur la route. Ce sera une année décisive avec le début des qualifications officielles pour Paris dès le mois de janvier. Nous aurons un peu plus d'un an pour amasser suffisamment de points pour être dans l'équipe de Suisse de parades aux JO. Nous serons en place dans de nombreuses compétitions internationales. Ça va être un vrai marathon. Heureusement, dans ma vie de cavalière, j'ai parfois quelques bulles d'air pour des événements extra-sportifs. En tant qu'ambassadrice de la société UNYQ, qui fabrique des carcasses de prothèses, j'ai participé à une remise de prix lors d'une soirée où il y avait notamment le frère d'Antonio Banderas. C'est la Fondation ONCE, qui s'occupe des personnes handicapées en Espagne, qui récompensait différentes entreprises pour leur engagement. C'était sympa de prendre un peu de bon temps, sans être notée à la fin de ma prestation... Je rigole mais je dois déjà vous laisser pour repartir à l'entraînement. La route vers Paris est encore longue alors restons sur le bon chemin. À bientôt les Vallonniers !



Flore Espina a immédiatement affolé le jury pour sa première compétition.

Flore Espina

Dans nos législatifs

Aux Verrières...

Les conseillers généraux de la commune des Verrières ont tenu leur séance ordinaire vendredi 24 juin.

Président : Vincent Huguenin
Vice-présidente : Maryline Rosselet
Secrétaire : Frédéric Wieland
Secrétaire-adjoint : Davis Sancey

...à La Côte-aux-Fées

La séance du Conseil général de La Côte-aux-Fées s'est tenue mardi 28 juin avec, à l'ordre du jour, le budget 2022 ainsi qu'une demande de crédit.

Le budget 2022, qui présente un déficit de Fr. 352'316.43.-, ainsi que la demande de crédit de Fr. 160'000.- pour la révision du plan d'aménagement local (PAL) ont été acceptés.

À l'ordre du jour figuraient le budget 2022, qui a été accepté à l'unanimité (déficit de Fr. 254'141.), ainsi qu'un crédit de Fr. 68'000.- en vue de la réfection du porche du cimetière et un crédit complémentaire de Fr. 15'700.- en vue de la réfection du pavillon des Cernets.

Voici le nouveau bureau du Conseil général :

Commune de Val-de-Travers Deux séjours et un bilan « plus que positif »

Trois semaines après le second week-end de son concours « découverte », Val-de-Travers en dresse le bilan. Si les neuf lauréats et lauréates ont tous apprécié de vivre trois jours au rythme de la région, la démarche particulière de la commune a aussi atteint un autre objectif : attirer les projecteurs médiatiques romands.

« Intenses », voilà l'adjectif choisi par la commune de Val-de-Travers pour qualifier les deux week-ends « découverte » de son concours à la domiciliation visant les 55-65 ans. Entre découvertes des produits locaux, des activités de plein air ou des lieux de culture de la région, les séjours des gagnants et gagnantes ont été riches d'expériences, de bons moments de convivialité au contact des « gentils Vallonniers » qui leur servaient de guides. « Tous ont souligné un lieu de vie exceptionnel », relate Valérie Marquis, collaboratrice spécialisée de la commune et qui a chapeauté l'opération. Le récit de ces deux week-ends est disponible pour tout un chacun depuis cette semaine sur le site internet communal et, effectivement, les avis et les retours des neuf lauréats et lauréates du concours sont dithyrambiques. Néanmoins, les « qualités naturelles » de la région sont-elles suffisantes pour convaincre ces personnes de s'établir dans quelques années dans la commune ? Quoi qu'il en soit, Valérie Marquis détaille que certaines se sont tout de même renseignées sur les prix de l'immobilier.

couverture médiatique fut « assez grande ». À la conférence de presse du 4 mai dernier, hors médias neuchâtelois, on pouvait souligner la présence de l'ATS, dont l'article fut repris par plusieurs journaux romands et du journal Le Temps, et lors des week-ends la RTS radio et la RTS télévision ont effectué des reportages.

De plus, les publicités, presse et digitales, ont touché plusieurs milliers de personnes en Suisse romande. Pour exemple, le site de la commune a connu plus de 2000 visites à la suite de la vue d'une annonce digitale. Ainsi, le Conseil communal dresse un bilan « plus que positif » de cette première mesure de promotion à la domiciliation et est actuellement en réflexion sur la forme « la plus optimale » à donner à ses actions futures. Toutefois, sur le fond, un autre concours de week-end « découverte » devrait être organisé à une autre période de l'année. Dans l'immédiat, la commune souhaite valoriser le récit et le bilan de ces séjours via son site internet et les réseaux sociaux.

Gabriel Risold

Le « grand prétexte » a fonctionné

Toutefois, l'essentiel est peut-être ailleurs. Lors du lancement du concours en mai dernier, le conseiller communal Benoît Simon-Vermot reconnaissait que l'objectif consistait également à « faire parler de Val-de-Travers ». « Un grand prétexte », avait-il relevé lors de sa prise de parole lors du cocktail des entreprises pour expliquer la démarche de la commune. Prétexte qui a fonctionné, Valérie Marquis estimant que la

COURSE À PIED



Des Vallonniers à l'assaut de Rochefort

La 18^e édition du Trophée des Rochers de Tablettes a donné lieu à un remake du BCN Tour 2022, samedi, dans les environs de Rochefort. Vainqueur de la grande boucle neuchâteloise quelques semaines plus tôt, Gabriel Sintès n'a laissé aucune chance à ses poursuivants en s'imposant en 1 h 11, nouveau record du tracé. Il a battu de près de deux minutes l'ancien record de Julien Fleury, sur les 16.4 kilomètres et 800 mètres de dénivelé

positif. La femme la plus rapide du dernier BCN Tour, Nathalie Geiser, a également tenu son rang chez les dames grâce à sa victoire en 1 h 26. Sur les 105 classés, plusieurs Vallonniers et Vallonnières étaient de la partie.

En individuel, en relais ou main dans la main

Le Traversin Bernard Tüller s'est hissé en milieu de tableau

avec un chrono de 1 h 47 (50^e). Les Covassonnes Inaiana Maillet et Anne-Laurence Sitaro ont franchi la ligne d'arrivée ensemble en 2 h 28 (101^e et 102^e positions). Finalement, Aurélie Conant et Fabian Huguenin, de Noiraigue, ont participé à l'épreuve en relais. Ils ont arrêté le sablier sur 1 h 50 (8^e sur 11 dans cette catégorie). Assurément de quoi réveiller les jambes pour l'été.

la Mobilière

Agence
du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16

CYCLISME



Jeannerod presque comme les pros

Cela a été l'une des plus grandes attractions sportives du week-end passé en Suisse. Le Tour de France faisait deux jours d'escale sur territoire helvétique. La ferveur a été immense puisque plus de 200'000 personnes étaient au bord des routes pour voir passer la Grande Boucle de juillet. Si le classement général des favoris n'a pas été significativement chamboulé, c'est peut-être le Covid qui jouera de sales tours d'ici à l'arrivée à Paris (24 juillet).

Un « Squid Game » permanent

Un peu à la manière de la série télévisée « Squid Game », où des participants risquent leur vie dans un mystérieux jeu qui épargnera uniquement le gagnant, les coureurs du tour risquent leur tête à chaque nouveau test Covid. Peu importe son classement, un concurrent testé positif au virus est immédiatement placé sous la menace d'une exclusion. Pour certains suiveurs, ce serait d'ailleurs bien le seul cas de figure qui permettrait de désigner un autre vainqueur que le grand favori slovène Tadej Pogacar.

16'000 amateurs sur la route

Dimanche passé, alors que le peloton fendait la foule entre Aigle et Châtel, un autre peloton prenait le départ d'une étape mémorable. Sa course ne durait pas trois semaines mais une journée. Elle offrait 167 bornes pour 4700 mètres de dénivelé positif répartis entre Briançon et l'Alpe d'Huez. En chemin, le col du Galibier et celui de la Croix de Fer se dressaient aussi sur la route des coureurs. La particularité de cette étape résidait

dans le fait qu'elle était ouverte à des concurrents et concurrentes non professionnels. 16'000 personnes en ont profité pour faire ce parcours, sur lequel les pros – Pogacar et les autres – se mesurent aujourd'hui même.



Mélanie Jeannerod a fait rouler les jambes sur l'étape du tour de France ouverte aux coureurs et coureuses non professionnels.

« Simplement... wahoo ! »

Parmi tous ces « amateurs », Mélanie Jeannerod était prête à « avoir le nez dans le cintre ». La Fleurisane a fait une très belle course, en venant à bout des difficultés successives après 7 h 39. Ce qui la place au douzième rang ! « Tout s'est déroulé à la perfection jusqu'à Bourg d'Oisans. Puis il a fallu se requinquer avant d'attaquer la lutte finale. Je suis contente d'avoir gardé un peu de fraîcheur pour sprinter dans les 500 derniers mètres d'ascension. Quelle journée ! J'ai également pris le temps de profiter des paysages et de l'ambiance, c'était simplement... wahoo ! » C'est la Brésilienne Lais Saes qui a remporté la course dames en 6 h 31. Elle a réussi à distancer sa compatriote Flavia Oliveira d'une vingtaine de secondes dans le final de l'Alpe d'Huez. Un vrai effort de pro !

Kevin Vaucher

LUTTE



Achille Leuenberger proche de la victoire

Début juillet, les lutteuses et les jeunes lutteurs à la culotte avaient posé leurs valises à Porsel (Fribourg). Le temps d'une journée, une centaine de participants, dont 31 de Suisse romande, ont bataillé



Troisième en partant de la gauche, le Vallonnier Achille Leuenberger pose avec les autres palmés de la journée.

pour s'arracher les différentes couronnes et palmes en jeu. Le Vallonnier Achille Leuenberger (Zwergli) a pris une belle deuxième place, ce qui lui a valu une palme comme récompense. Du côté des « Meitli 2 », c'est Vickie Alves qui était sur la brèche. Elle s'en est finalement tirée avec le 10^e rang. Kiara Philippa est arrivée trois places derrière. Dans la catégorie des « Meitli 1 », les sœurs Jenifer et Shannon Robert ont obtenu les 12^e et 13^e places respectives. Les lutteuses et les jeunes lutteurs ont maintenant le droit à une petite pause avant de revenir pour les trois dernières fêtes. La première aura lieu sur notre sol, plus précisément à Boveresse. Cela se passera le samedi 6 août, dès 10 heures.

Les Écuries du Haut-Vallon Parelli, un « pneu de confort » pour les chevaux

Cela fait maintenant huit mois que la nouvelle équipe du manège des Bayards (Les Écuries du Haut-Vallon) est en place. Pièce après pièce, les nouveaux propriétaires du lieu bâtissent leur structure. Parmi les choses déjà mises en place, les cours Parelli s'érigent comme l'un des piliers du manège. Cette méthode n'est pas une discipline en tant que telle mais une base d'éducation visant à instaurer respect et confiance avec son cheval. Avec la méthode Parelli, la relation entre l'homme et l'animal agit comme un « pneu de confort » sur la route de la compréhension mutuelle.

Pour les néophytes, non, Parelli n'est pas un pneu issu de la gamme Pirelli. Ce mot, un peu mystérieux, reprend simplement le nom de son fondateur Pat Parelli. Ce Californien a créé une méthode de travail qui est aujourd'hui enseignée jusque dans notre bon Val-de-Travers. L'équipe des Écuries du Haut-Vallon proposait deux jours de cours découverte, le week-end dernier, aux Bayards. Le samedi, cinq participantes s'étaient inscrites pour mieux comprendre ce qui se cache derrière cette méthode basée sur le respect et la confiance entre la monture et son cavalier. Nous y étions.



Différents outils tels qu'une balle ou une corde sont utilisés pour entrer en interaction avec le cheval. Cela permet de créer une base d'éducation et une relation de confiance dans le duo.

Plutôt peureux ou hyperactif ?

La plupart étaient totalement débutantes. Pour d'autres, comme Christelle Bihler, Parelli est un perpétuel recommencement. « Je touche à cette méthode depuis plusieurs années mais je me replace en situation d'apprentissage à chaque fois que je change de cheval. » C'est comme lorsqu'on noue une nouvelle relation avec une personne, ce qui fonctionne avec les autres ne marchera peut-être pas avec elle. « Chaque animal est différent.

Certains chevaux utilisent plutôt la partie gauche de leur cerveau (réflexion) alors que d'autres privilégient la droite (émotions). Ce qui signifie qu'un cheval peut être hyperactif ou peureux par exemple. Le seul bruit d'une bâche qui s'envole fera partir le peureux au galop alors qu'un autre ne bougera pas une oreille », explique Laurent Roekens, l'un des « nouveaux » propriétaires du manège.

Un pacte entre l'homme et l'animal

La méthode Parelli consiste à penser comme un cheval pour le centrer vers un équilibre. « Le challenge est de réussir à ce qu'il ne réagisse pas comme une proie et que l'homme n'agisse pas comme un prédateur. » C'est comme si vous signez un pacte de bonne conduite réciproque entre lui et vous. Bien sûr, ce pacte va prendre du temps à se mettre en place. Combien exactement ? « Ça dépendra de l'investissement du cavalier. C'est comme pour un marathonien. S'il s'entraîne une fois par semaine ou tous les jours, il ne progressera pas à la même vitesse, vous comprenez ? » Message reçu cinq sur cinq, oui !

7 jeux de communication pour s'entraîner

L'entraînement Parelli ne consiste pas à varier les allures et à additionner le nombre de kilomètres. Le pratiquant évolue grâce à sept jeux de communication et à travers dix niveaux. Pour guider les participants, l'équipe des Écuries du Haut-Vallon peut compter sur Luce Roekens, instructrice certifiée de la méthode Parelli. Les couples Zeller

et Roekens ont également d'autres atouts à faire valoir. « Dernière-ment, on a fait une expo d'art avec cinq artistes dont Adriana et Philippe Ioset de Bleu de Chine. On accueille aussi des séminaires d'ostéopathie et du team building. Et on va mettre en place des stages pour les managers d'entreprises. »



L'instructrice Luce Roekens a présenté différents jeux de communication à instaurer avec le cheval. Ces exercices doivent permettre d'affiner la relation entre le cavalier et sa monture.

Des projets à foison

Les projets ne manquent pas, non plus. « Nous aimerions aussi trouver une animatrice pour garder les enfants pendant que les parents sont à leur cours. Ils pourraient apprendre à faire des cabanes à insectes, des nichoirs ou aller cueillir des petits fruits en forêt. Finalement, on est en pourparlers pour accueillir des enfants vallonniers en difficultés scolaires au collège des Bayards. L'idée serait qu'ils soient à proximité du manège pour qu'ils puissent bénéficier de leçons spéciales au contact des chevaux pour tenter de surmonter leurs blocages. J'ai bon espoir que ça puisse les aider. » Une bonne roue de secours pour ces enfants ?

Kevin vaucher



L'entraînement d'été offre quelques moments sympas aux joueurs du CP Fleurier. Ainsi, la deuxième équipe s'est essayée au Bubble Hit sur le terrain du FC Môtiers... avec plus ou moins de réussite. Est-ce qu'ils en ont profité pour soigner l'exécution de leurs mises en échec ? Réponse dans quelques semaines avec le retour sur la glace.

À LOUER
à COUVET
Rue de la Flamme 26
Appartement entièrement rénové
3½ pièces
Loyer **Fr. 790.-**
charges Fr. 180.-
Tél. 079 272 40 77

À LOUER
à COUVET
Rue de la Flamme 22
Appartement entièrement rénové
2½ pièces
Loyer **Fr. 690.-**
charges Fr. 170.-
Tél. 079 272 40 77

À VENDRE
Bois de feu scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos à Fr. 10.-
Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44

À LOUER
à NOIRAIGUE
RUE LEUBA 4
dès le 1^{er} octobre
3 pièces
Situé au 4^e étage
Loyer **Fr. 562.50**
charges Fr. 195.-
Tél. 079 401 92 73



ALAIN REY

2114 FLEURIER
+41 79 818 99 39
alainrey@bluewin.ch

- FERBLANTERIE
- SANITAIRE
- PARATONNERRE



E. CARRELAGE Sàrl

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour votre habitat
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers
Parois décorative - Terrasse - etc...

Pose de tout type de carrelage
Grand format - Faïence - Mosaïque
Pierre naturelle - Dallage - etc...

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - sven@f-carrelage.ch
T. +41 32 860 13 51 - M. +41 79 386 79 99

À LOUER
à COUVET
Quarre 38
Dès le 1^{er} octobre.
4 pièces
situé au rez.
Loyer **Fr. 980.-**
+ Fr. 150.- = Fr. 1130.-

5 pièces
situé au 1^{er} étage.

Loyer **Fr. 1180.-**
+ Fr. 170.- = Fr. 1350.-

Les 2 appartements ont été rénovés en 2018 - 2019.

Cuisine agencée, bains WC séparés.

Cave, galetas et place de parc.

Tél. 079 929 80 69



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch



JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
079 699 20 43
info@jschneiter.ch



Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31



LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

IMMOBILIER

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre



margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**



Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

ou avec les guêpes et les frelons...
... nous avons la solution!

Pause estivale
Prochain Courrier
Jeudi 11 août

Belles vacances!



BRÛLEURS À MAZOUT

Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL



Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03



Aide Administrative et Technique

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12
Tech. en bâtiment T: +41 32 866 26 12
Experte CECB sandra_streit@aadtec.ch
Meudon 12 www.aadtec.ch
2126 Les Verrières

PPL-Architecture

Architecte
Paul-Pierre Lourenço
ppl.lourenco@ppl-architecture.com
1400 Yverdon-les-Bains
www.ppl-architecture.com
M: +41 76 229 56 02

Projets, estimatifs, Plans, Suivi de chantiers, Conseil énergétiques.
Vivez vos envies, appelez-nous!



CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service **079 179 04 20**
Chauffage-sanitaire **079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch